



POUVOIR D'ACHAT DES FONCTIONNAIRES : NOUVELLE BAISSSE

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,4% au mois de mai 2006, contre 0,1% en mai 2005. Cette hausse porte à 1,5% l'augmentation enregistrée sur les cinq premiers mois de l'année.

Les décisions gouvernementales d'augmenter les traitements des fonctionnaires de 0,5% seulement en juillet, sans autre mesure en 2006 à l'exception du point additionnel qui serait attribué au 1er novembre (3,70 euro en net) sont très en deçà du simple maintien du pouvoir d'achat des agents de la Fonction Publique.

Cette situation est d'autant plus vivement ressentie que la perte subie s'ajoute au recul de 5% enregistré de 2000 à 2005. Les postes pour lesquels l'augmentation est la plus forte, produits pétroliers, gaz de ville, services, dont les services de santé, produits frais et logement constituent une part importante du budget des ménages de salariés et de retraités.

Le ministre de la Fonction Publique doit reprendre les négociations salariales qu'il a conclues unilatéralement à l'occasion de la signature par trois organisations minoritaires d'un accord « statutaire » et d'un « accord social » en janvier. Les quelques mesures qu'il a concédées à cette occasion ne sauraient compenser le recul enregistré sur le pouvoir d'achat.

En décembre, le ministre expliquait ne pouvoir discuter traitements que jusqu'au 1er semestre 2007 afin de laisser les mains libres au gouvernement issu des prochaines consultations électorales. Ce mauvais prétexte lui permettait de repousser à février 2007 la deuxième augmentation annoncée (+0,5%) et de contester la pertinence de toute discussion avant l'été 2007.

Il faut pourtant constater que s'agissant des économies fiscales qui profiteront aux plus hauts revenus et des suppressions d'emplois, la même règle ne vaut pas.

Le gouvernement affirme brutalement que pour lui la Fonction Publique représente un coût qu'il faut fortement réduire. Pour la FSU, elle est fondamentale pour le développement du pays, pour la satisfaction des besoins sociaux et il faut lui donner les moyens de son action. Le développement de l'emploi public et une politique salariale ambitieuse sont des éléments déterminants pour relancer la croissance, réduire le chômage et les inégalités sociales.

Paris le 15 juin 2006